



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 1999**

**Convention entre la Ville de Niort, la Maison Communale de la  
Citoyenneté de Goise et EDF - GDF services Vienne et Sèvres pour  
les chantiers loisirs d'été**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99373

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Sports-Jeunesse**

**Convention entre la Ville de Niort, la Maison Communale de la  
Citoyenneté de Goise et EDF - GDF services Vienne et Sèvres  
pour les chantiers loisirs d'été**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

la Ville de Niort a passé une convention de partenariat avec EDF - GDF services Vienne et Sèvres.

A ce titre, il est prévu de mettre en place des chantiers d'été. Cette action engagée qui, de fait, est mise en place depuis 1992, trouve auprès de tous les acteurs une forte audience de satisfaction et les trois axes qui motivent cet engagement doivent reposer sur la participation des jeunes à des activités créatives, faciliter leur immersion dans le monde des entreprises, et enfin contribuer à leur épanouissement par le biais d'un "retour" pour le travail accompli sous forme d'un séjour de détente ou ludique.

Le financement est assuré par EDF - GDF services Vienne et Sèvres et sera versé directement à la Maison Communale de la Citoyenneté de Goise qui assurera la maîtrise d'oeuvre du chantier d'été. Au titre de l'été 1999, il est proposé de peindre le poste de distribution électrique situé impasse des Fauvettes, dans le quartier de Goise, pour servir de support à la réalisation d'une fresque.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou son adjointe déléguée à signer la convention entre la Ville de Niort, la Maison Communale de la Citoyenneté de Goise, et EDF-GDF services Vienne et Sèvres pour les chantiers loisirs d'été.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)